

CAMPINGS Tohapi

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles :

La Société VILLAGE CENTER

SCS au capital de 1153 515 euros

Immatriculée au Registre du Commerce de Montpellier : RCS Montpellier 488 174 004 - APE 5530 Z
Siège social : Espace Don Quichotte - 547, Quai des moulins - CS 80096 - 34202 SETE Cedex - France
Immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France sous le numéro IMO34130006,

Propose la vente des prestations figurant sur ses sites Internet (ci-après définis et désignés comme les "Sites internet"), ses Brochures (ci-après défini et désigné comme "les Brochures") et, le cas échéant, ses applications mobiles, à ses Clients comités d'entreprises et Collectivités (ci-après le « Client »). La prestation constituant la part prépondérante du contrat conclu entre Village Center et le Client est l'achat de Formules décrites ci-après en vue de la location par les salariés du Client des Hébergements (ci-après définis) sur des emplacements de campings en France et à l'étranger (ci-après désignés comme les "Campings").

Village Center, conformément aux dispositions de l'article L211-18 du code du tourisme détient un contrat de garantie financière auprès de la société ATRADIUS et d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie ALLIANZ Paris.

ARTICLE 2 - DÉFINITIONS

> « Société » : VILLAGE CENTER.

> « Client » : désigne tout organisme, tel que comité d'entreprise, Collectivités, amicales du personnel qui souscrit aux Formules proposées par la Société en vue de proposer à ses Affiliés des séjours à des conditions préférentielles.

> « Affilié » : désigne toute personne physique liée au Client susceptible de bénéficier des avantages des Formules souscrites par ce dernier auprès de la Société.

> « Formules » : désignent les différentes formules de location des Hébergements proposées par la Société au Client au bénéfice de ses Affiliés décrites à l'Article 4 des présentes et détaillées sur les Sites internet ou dans la Brochure.

> « Cagnotte » désigne le compte Client qui lui est attaché, sur lequel une somme minimum devra être créditée selon la Formule choisie.

> « Haute saison » : désigne la période du 06/07/2019 au 31/08/2019

> « Moyenne saison » : désigne la période du 26/06/2019 au 06/07/2019

> « Basse saison » : désigne la période allant de l'ouverture des Campings jusqu'au 25/06/2019 et du 31/08/2019 jusqu'à la fermeture des Campings.

> « Brochure » : désigne les Brochures de présentation des Hébergements et des produits destinés au Client distribués par la Société en version papier ou en version numérique sur les Sites internet. La liste des campings présentés dans la Brochure et les informations mentionnées dans ce dernier sont susceptibles d'être modifiées. Les mises à jours et erratums sont publiés sur les Sites internet.

> « Sites internet » : désigne les sites Internet "www.tohapi.fr", "ce.tohapi.fr" "salaries.tohapi.fr" ou toute URL renvoyant automatiquement à ces adresses et d'une manière générale tous sites web de Village Center.

> « Gamme Privilège » : désigne essentiellement des campings 4 et 5 étoiles situés au bord de mer ou à proximité de lieux touristiques recherchés. Selon les sites le client bénéficie d'une gamme de services, d'équipements et de nombreuses animations d'avril à septembre.

> « Gamme Malin » : désigne les campings bénéficiant selon les sites d'un espace aquatique, des espaces de jeux et des programmes d'animation en juillet et août.

> « Gammes Découverte/Canvas by Tohapi ou les marques Selectcamp et AMAC » : désignent des campings Partenaires de la Société sélectionnés sur la base de leur situation géographique ou de leur offre de services.

Les noms des gammes et des typologies ne sont pas contractuels et pourront être modifiés à tout moment par la Société.

> « Equipements et Services optionnels » : désignent les équipements ou services supplémentaires pouvant être proposés lors du choix de son séjour par l'Affilié ou directement sur le camping. Ils comprennent (non exhaustif) : lit bébé, chaise bébé, télévision, draps, barbecues, voiture supplémentaire, animaux autorisés, laverie, accès internet/wifi, garantie d'emplacement, de zone ou de vue. La disponibilité de ces équipements et services dépendent de chaque Hébergement, du camping et de l'état des stocks, ils ne peuvent être garantis. Le Client est d'ores et déjà informé que certains types d'Hébergements ne sont pas assez spacieux pour accueillir un lit bébé.

> « Hébergements » : désignent les différentes familles d'hébergements proposées en location par la Société aux Clients et/ou ses Affiliés sur les différents Campings proposés par la société dont les caractéristiques et le prix sont donnés sur les Sites internet ou sur la Brochure (tarifs garantis jusqu'au 31 décembre 2018). Le tarif applicable est toujours celui affiché au jour de la réservation.

Selon le lieu de séjour retenu, 6 (six) familles d'hébergements réparties en différentes typologies sont proposées.

Ces capacités sont données toujours à titre informatif, et peuvent être variables selon les campings. Est considéré comme adulte toute personne de 14 ans et plus. Un bébé est considéré comme un enfant.

Seules certaines catégories d'hébergements sont susceptibles d'être réservées par le Client dans le cadre des présentes, à l'exclusion de tout autre type d'hébergements que la société serait susceptible de mettre à disposition du public dans le cadre d'autres offres. Les Hébergements disponibles dans le cadre des Formules sont consultables sur ce.tohapi.fr. Chaque Hébergement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants consultable sur la Brochure et les Sites internet. Sauf mention contraire sur les Sites internet ou sur la Brochure, chaque Hébergement bénéficie d'un emplacement pour une voiture sur le Camping.

> « Services du Camping » : désignent les différentes activités/animations, équipements/infrastructures et/ou facilités gratuits ou payants proposés par le Camping.

L'attention du Client est cependant portée sur le fait que :

- certains services ne sont pas nécessairement ouverts toute l'année et peuvent être modifiés

- les piscines des Campings ne sont pas toutes chauffées et les points d'eau indiqués sur les Brochures et les Sites internet ne sont pas tous ouverts à la baignade. Il appartient donc au Client de se renseigner, avant de réserver sur l'accessibilité de ces services.

- Les dates d'ouverture et de chauffage des piscines n'étant pas confirmées au moment de la sortie de la Brochure, merci de contacter vos conseillers au 04 30.63.38.70 ou sur www.tohapi.fr ou de consulter les pages camping de la Brochure

> « Espace Admin CE » désigne le site internet dédié au Client "ce.tohapi.fr" ou toute URL renvoyant automatiquement à ces adresses.

> « Espace Salariés » : désigne l'espace personnel des Affiliés du Client « salaries.tohapi.fr » par l'intermédiaire duquel ces derniers peuvent poser des options qui devront être impérativement confirmées par le CE, pour les Formules Coup par coup 100% CE et Bouquet 100% CE, ou des réservations pour la formule 100% Partagés. En formule 100% Partagé, l'Affilié règlera sa réservation et le Client aura un délai de 5 jours s'il souhaite l'annuler.

Le Client conserve toujours la possibilité de réserver en lieu et place de ses Affiliés via l'Espace Admin CE.

> Coup par Coup et Bouquet gestion et paiement 100% CE : lorsque l'Affilié effectue une réservation, celle-ci n'est pas garantie jusqu'à confirmation du Client sur l'Espace Admin CE. Le Client conserve toujours la possibilité de réserver en lieu et place de ses Affiliés via l'Espace CE.

> Coup par Coup et Bouquet gestion et paiement 100% Partagés : l'Affilié effectue une réservation et règle 25% d'acompte, le Client ajoute le montant de sa participation sur l'Espace Admin CE puis l'Affilié règle le solde. Le Client conserva la possibilité d'annuler la réservation sous 5 jours en lieu et place de ses Affiliés. En revanche, la recharge ne sera pas disponible en 2020, le Client devra renouveler un achat de Bouquet.

ARTICLE 3 - ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES - CONTRAT

E 3.1 En réservant un Hébergement conformément aux termes de l'article 5 des présentes, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales.

E 3.2 L'acceptation des présentes Conditions Générales ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour dès leur publication en ligne et annulent et remplacent toute version antérieure.

E 3.3 Les présentes Conditions Générales ainsi que le récapitulatif de réservation transmis au Client forment le contrat de séjour et constitue l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

ARTICLE 4 - PRIX DU SÉJOUR

Tous les prix sont affichés en Euros, toutes taxes comprises hors frais de dossier et taxes de séjour/ecoparticipation/taxes locales

> Nos prix comprennent :

- La mise à disposition du ou des Hébergements concernés entièrement équipés conformément à la description donnée sur les Sites internet et les Brochures.

- L'emplacement pour une voiture pour chaque Hébergement (sauf mention contraire sur le site Internet ou le Bon d'échange).

- L'eau, le gaz et l'électricité.

- L'accueil et l'état des lieux de sortie (sauf sur certains campings)

- Les Services et équipements du Camping, à l'exception de ceux payants ou optionnels

> Nos prix ne comprennent pas :

- La location de draps (sauf gamme premium)

- L'assurance annulation

- Les frais de dossier d'un montant forfaitaire de 25€.

- Le ménage (sauf gamme premium et certains campings de la gamme Découverte et Canvas by Tohapi, où le ménage de fin de séjour est inclus, sauf vaisselle et coin cuisine (frigo inclus) qui doivent être propres et rangés, poubelles vidées (liste disponible sur tohapi.fr)

- Les activités payantes proposées par le camping (à régler sur place)

- Les taxes (taxes de séjour/ecoparticipation/taxes locales selon le camping).

- Le supplément éventuel pour un animal selon le camping

- La caution sauf exceptions (Sites Privilège). Le montant de la caution demandée varie selon camping choisi par le Client.

- Les services additionnels (bracelets consommation, bracelets sécurité, badges voitures, restauration, parcs d'attraction, équipements physiques, services de navette, places additionnelles...). La disponibilité de l'ensemble de ces services additionnels ne peut être garantie par la Société. Le Client devra se renseigner à l'accueil du Camping afin de connaître les services disponibles et leurs conditions tarifaires.

> Visiteurs

Pour tout visiteur à la journée, le Camping peut demander le paiement d'une taxe visiteur. Il se peut qu'un Camping n'accepte pas les visiteurs ou que la taxe visiteur n'octroie pas l'accès à tous les Services du Camping.

> Définition du prix

Tous les tarifs mentionnés dans le Brochure Tohapi 2019 sont garantis jusqu'au 31/12/2018. Le tarif applicable au séjour est le tarif en vigueur au jour de la réservation et ce, sous réserve de disponibilité. Lorsque le client demande un devis, la validité de ce dernier est indiquée sur le devis. Passé la date de validité le prix indiqué au devis n'est plus garanti.

En cas d'erreur manifeste sur le prix publié, tel qu'un prix dérisoire par comparaison avec la moyenne des prix constatés sur le même séjour à la même période, le Client est informé que le contrat est réputé nul et qu'il sera remboursé de son acompte ou du prix total réglé sans indemnité, quelle que soit la période où la Société s'aperçoit de l'erreur, à moins que le Client accepte le nouveau prix réel communiqué par la Société.

> Rétroactivité:

Les avantages et les promotions proposés par la Société postérieurement à la date de réservation ne sont pas rétroactives.

ARTICLE 5 - RÉSERVATION ET PAIEMENT DU PRIX DU SÉJOUR

E 5.1 Pour procéder à une réservation, le Client doit être un majeur et capable. La Société se réserve le droit de refuser les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal. Les mineurs accompagnés de personnes majeures non détentrices de l'autorité parentale doivent présenter une autorisation parentale, à défaut le camping pourra refuser l'entrée du mineur sur le Camping.

Lors de la réservation, le Client a l'obligation de communiquer les noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne hébergée et le N° de la plaque d'immatriculation du véhicule qui stationnera au sein du camping le cas échéant. La Société s'autorise à refuser toute personne non inscrite lors de la réservation. Le Client doit obligatoirement faire partie des personnes hébergées. Pour des raisons de sécurité et d'assurance le dépassement du nombre d'occupants mentionnés par le Client lors de la réservation n'est pas autorisé.

E 5.2 Afin de garantir une ambiance propice au repos et à la détente dans l'esprit familial et convivial qu'elle s'engage à offrir à ses Clients, la Société se réserve la possibilité de refuser la ou les :

- Réservation(s) de groupes ayant effectué leur réservation via les réseaux de vente pour Clients individuels (Internet, centrales de réservation, tours opérateurs, etc.)

- Réservation(s) d'un Client pour lesquelles le nombre de personnes hébergées sur plusieurs Hébergements sur un même Camping et pour une même période serait supérieur à 12 (douze) personnes.

- Réservation(s) d'un Client pour lequel le nombre de Mobil-home ou Hébergement réservés sur un même camping et pour une même période représenterait plus de :

- 2 Mobil-homes sur les sites « Partenaires »
- 3 Mobil-homes sur les sites « Privilège/Malin » et tous les sites de la Société.

- Réservation de plus de 2 ou 3 hébergements, selon le site, par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le même Camping est considéré comme un groupe.

Pour les 3 cas de réservation GROUPE ci-dessus mentionnés, toute demande de réservation devra impérativement être effectuée auprès du service GROUPE de la société (tél : 04 30 05 15 45 - prix d'un appel local ou par mail groupe@tohapi.fr) seul habilité à traiter ces demandes. La Société se réserve le droit d'étudier au préalable les demandes de réservations de groupes afin de voir leur compatibilité avec l'occupation du Camping sur la période demandée. Une signature d'un code de bonne conduite pourra être demandée.

E 5.3 Il existe quatre moyens différents de réserver :

- Par téléphone au numéro ci-après désigné : 04 48 20 20 20 (prix d'un appel local). Pour nos clients « en formule coup par coup » : 04.30 63 38 70 (prix d'un appel local).

- Par Internet sur les sites www.tohapi.fr ou ce.tohapi.fr, tohapi.it, tohapi.es, canvas.fr..., espace salariés CE.

- Par mail à l'adresse reservations@tohapi.fr
- Sur place (à l'exception des campings Découverte, Canvas by Tohapi, Adriatik Camp, Selectcamp, auprès de l'accueil du Camping).

E 5.4 modalités de réservation

La réservation d'un séjour sur le Site s'effectue telle que :

1. Le Client sélectionne le camping de son choix selon son descriptif.

2. Le Client sélectionne la durée du séjour, la date de départ, le nombre de participants et le type d'hébergement.

3. Le Client indique également s'il souhaite bénéficier des assurances et d'autres services additionnels proposées par la Société.

4. Le Client doit communiquer l'ensemble des informations requises par la Société ou revendeur habilité, en :

- Répondant aux questions du téléconseiller en cas de réservation par téléphone,

- Renseignant les champs du formulaire de réservation des Sites en cas de réservation par Internet,

5. Le Client réserve au nom et pour le compte de tous les Bénéficiaires qu'il indiquera. Le Client certifie et est tenu de s'assurer que toutes les informations renseignées sont correctes

6. Le Client accède à un récapitulatif ou reçoit un document reprenant l'ensemble des détails relatifs aux dates, aux prestations choisies et le prix total y afférent, lui permettant ainsi de vérifier le détail de sa commande. Le Client est tenu de s'assurer que toutes les informations affichées sont conformes à celles qu'il a sélectionnées, étant entendu que toute modification ou annulation ultérieure de sa commande donnera lieu à facturation conformément aux termes des présentes

7. Le Client valide sa commande ou accepte expressément le devis par mail, après avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente de la Société

8. Le Client choisit son mode de règlement et procède au règlement des sommes selon les modalités suivantes :

- un acompte ou la totalité du montant de la réservation incluant,

- le prix des Equipements optionnels qu'il aura choisis lors de la réservation,

- les frais de dossier d'un montant de 25 (vingt-cinq) euros TTC pour toutes réservations effectuées sur les Sites Internet ou par téléphone. Ces frais sont réduits à 10 (dix) euros TTC pour tout paiement par carte bancaire (CB en une seule fois ou en plusieurs fois avec des prélèvements automatiques ou si le Client bénéficie d'une offre promotionnelle.

- le montant de la/les Assurance(s) auxquelles aura souscrit le Client

- le montant des prestations additionnelles

Dans les cas de réservation par Internet ou par téléphone, et de règlement par Carte Bancaire, la réservation est, sauf incident de paiement, validée immédiatement et, est définitive.

En cas de réservation par mail, et de paiement par chèque bancaire, virement ou chèques vacances (ANCV) la réservation n'est validée qu'après vérification par la Société de la disponibilité du ou des Hébergements souhaités par le Client.

En cas d'indisponibilité, la Société contactera le Client afin de lui faire une nouvelle proposition d'hébergement.

La réservation sera validée une fois le choix du Client validé.

La Société transmettra au Client un document de confirmation de sa réservation et un état de paiement.

Si aucune proposition de substitution n'est trouvée avec le Client, la Société remboursera sans délai et au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la demande de réservation l'ensemble des sommes d'ores et déjà réglées par le Client.

9. Le Client reçoit une confirmation de sa réservation par courrier électronique. Cela constitue l'accord conclu entre le Client et la Société.

10. Le bon d'échange permettant au Client de bénéficier de son séjour est transmis au Client à l'adresse mail indiquée par ce dernier. Cependant, le cas échéant, le Client reste tenu de régler le solde de sa réservation au plus tard 4 (quatre) semaines avant son arrivée sur le site.

E 5.5 Moyens de Paiement

Selon le mode de réservation choisi, les moyens de paiement suivants sont acceptés :

- Carte bancaire (CB) pour tous les types de réservations,

- Chèque libellé à l'ordre de Tohapi

- Chèques ANCV (Si ce mode de paiement est utilisé, il est conseillé d'adresser les chèques à la Société dûment remplis par lettre recommandée avec AR ou tout moyen sécurisé.)

Seuls les chèques vacances effectivement reçus seront comptabilisés. Il appartient au Client d'en vérifier le nombre avant envoi.

La Société ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la non réception des chèques ANCV.

- Virement bancaire sur le compte bancaire suivant :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) CBC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)				
	Code banque	Code agence	N° de compte	Clé RIB
FRANCE	30004	02558	00010330397	17
IBAN	FR76 3000 4025 5800 0103 3039 717			
BIC	BNPAPRPPXXX			

VILLAGE CENTER, ESPACE DON QUICHOITE, 547 QUAI DES MOULINS, 34200 SÈTE

Les paiements subventionnés VACAF sont acceptés uniquement sur les campings suivants : Aqua viva, Aurilandes, Baie du Kernic, Bois d'Amour, Domaine de Kermario, Ensoya, Ile du Rhin, La Boissière, La Côte Sauvage, La Dune Blanche, Le Bois de Pleuven, Le Clos Cottet, Le Mas, Le Parc des Allais, Le Phare, Les Almadies, Les Catalpas, Les Iles, Parc de la Fecht, Parc des Roches, Ried, Rieumontagné, Saint Jacques.

Tout règlement doit être envoyé à l'adresse indiquée à l'article 17 ci-après.

E 5.6 Il appartient au Client de régler, selon l'un des modes de paiement visés aux présentes, le solde du prix du séjour, au plus tard 4 (quatre) semaines avant son arrivée sur le site. A défaut de règlement dans ce délai, la Société se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée et les termes de l'Article 14 trouveront alors à s'appliquer.

E 5.7 Le Client s'engage à respecter l'échéancier de

paiement suivant :

Si paiement par carte bancaire, chèque, virement bancaire ou chèques ANCV :

- > Réservation plus de 3 mois avant le début du séjour, le Client peut régler jusqu'à 4 fois sans frais selon l'échéancier suivant:

- 4 fois sans frais :

- A la réservation : 25%
- 3 mois avant le séjour : 25%
- 2 mois avant le séjour : 25%
- 4 semaines avant le séjour : 25%

- 3 fois sans frais :

- A la réservation : 50%
- 2 mois avant le séjour : 25%
- 4 semaines avant le séjour : 25%

- 2 fois sans frais :

- A la réservation : 75%
- 4 semaines avant le séjour : 25%

- Paiement comptant (1 fois) : 100% à la réservation
- > Réservation 3 mois avant le début du séjour, le Client doit régler :

- À la réservation : 50% du montant de la réservation
- 2 mois avant le séjour : 25% du montant de la réservation

- Au plus tard 4 semaines avant le séjour : le solde restant, soit 25% du montant de la réservation.

- > Réservation à moins de 2 mois avant le début du séjour, le Client doit régler :

- À la réservation : 75% du montant de la réservation
- Au plus tard 4 semaines avant le séjour : le solde restant, soit 25% du montant de la réservation.

- > Réservation moins de 4 semaines avant le début du séjour, le Client doit régler la totalité du montant du séjour par carte bancaire.

En cas de règlement par chèque vacances (ANCV) : l'acompte versé à la réservation peut être effectué par ANCV ou carte bancaire.

Pour prendre en compte la réservation, les ANCV doivent arriver sous 5 jours ouvrés à la Société à l'adresse indiquée à l'article 17. A défaut, le montant prévu sera prélevé sur la carte bancaire utilisée lors de la réservation. Passé ce délai, et le cas échéant dès réception des ANCV, la carte bancaire du Client sera recréditée du montant correspondant sous 30 jours maximum. Le paiement par ANCV n'est plus possible à 15 jours du début du séjour.

E 5.8 A la demande du Client, la Société transmettra une facture acquittée, accompagnée d'une attestation de séjour après son séjour.

E5.9 Selon disponibilité et campings proposant cette prestation, moyennant une somme forfaitaire de 5€ par jour par caractéristique, et plafonnée à 35€ par Mobil-home, La Société pourra proposer (selon disponibilité), une des prestations de choix d'emplacement suivantes si la demande répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Une demande d'un hébergement sur un emplacement jouxtant celui d'une autre réservation dont le Client a donné son accord.

- Une demande de n° d'emplacement défini

- Une demande d'emplacement de proximité ou dans une zone spécifique du camping

E 5.10 Prolongation du séjour sur place :

En cas de prolongation du séjour sur place,

- Pour les campings Découverte et Canvas by Tohapi, la réservation doit se faire impérativement par téléphone auprès de la centrale de réservation et le règlement s'effectuer par carte bancaire.

- Pour les campings Privilège et Malin, la prolongation doit se faire auprès de la réception du camping.

ARTICLE 6 - BONS DE VACANCES

A l'issue de son séjour, il appartient au Client de transmettre ses documents d'aide aux vacances (ex : les bons de vacances de la CAF) à la Société avec une enveloppe, à son nom, affranchie au tarif applicable pour les lettres de 20 à 50 grammes à l'adresse suivante : Service Client Tohapi, CS 81010, 22101 Dinan Cedex

La Société s'engage à les remplir et les réexpédier au Client avec l'attestation de séjour dans les 15 (quinze) jours de leur réception.

Il appartient au Client avant la réservation de se renseigner sur les conditions de remboursement de l'Hébergement concerné.

Le bénéficiaire de l'aide devra de préférence être le titulaire du séjour.

ARTICLE 7 - SÉJOUR

E 7.1 Les jours et horaires d'Arrivée et Départ varient selon les Campings et sont indiqués sur les bons d'échange et/ou Site internet.

Ces informations sont également indiquées sur le Bon d'échange adressé au Client. Pour les campings des gammes Privilège/Malin les horaires de départ sont 8h-10h. Cependant comme elles sont susceptibles d'évoluer, le Client est invité à se renseigner sur les sites Internet ou par téléphone auprès de la centrale de réservation.

Dans l'hypothèse où le Client ne serait pas en mesure d'arriver aux horaires indiqués, il devra impérativement contacter le représentant de la Société (à l'aide du n° de téléphone communiqué sur son bon d'échange) avant 18 heures, pour éventuellement, sous réserve d'accord par ce dernier, être autorisé à arriver jusqu'à 22 heures le même jour ou le lendemain matin. Cette exception est valable sur les campings de la Société, ainsi que sur les campings partenaires. Aucune arrivée ne sera acceptée en dehors de ces horaires.

Aucun remboursement, même partiel, ne sera consenti par la Société dans l'hypothèse d'une arrivée

en dehors des horaires autorisés, postérieure à la date de réservation ou d'un départ anticipé du Client.

Dans l'hypothèse où le Client ne se présenterait pas le lendemain du jour prévu sans avoir averti le représentant de la Société, il court le risque que sa réservation soit annulée. La Société s'autorise à remettre l'hébergement en vente sous 48h, sans que le Client puisse s'y opposer.

E 7.2 A l'exception des Emplacements nus, Mobil-homes premium et des hébergements de la gamme Canvas by Tohapi, il appartient au Client de faire un état des lieux (inventaire du matériel, état du matériel et état de propreté) de l'Hébergement dans les 24 heures de son arrivée. Toute réclamation devra être présentée à un représentant de la Société. Ce dernier fera de son mieux pour y remédier rapidement. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement à ce délai. De la même manière, tout incident qui surviendrait en cours de séjour devra être signalé au représentant de la Société qui fera de son mieux pour y remédier.

E 7.3 Le Client s'engage à respecter et à faire respecter par les occupants de l'Hébergement le règlement intérieur du Camping et de la piscine sur lequel est situé l'Hébergement. D'ores et déjà, le Client est informé que :

- Pour des raisons d'hygiène, sauf justificatif médical, l'accès à la piscine est réservé aux personnes habillées en maillot de bain (slip de bain/maillot une ou deux pièces), à l'exclusion de toute autre tenue, dont notamment les strings, les bermudas, maillots shorts, combinaison, burkini et vêtements long et/ou d'eau.
- Les tenues jugées indécentes sont également interdites.

Les surveillants de baignade ont tout pouvoir pour expulser les contrevenants.

- Les barbecues et planchas électriques ainsi que les barbecues à charbon sont interdits. Dans les campings Privilège et Malin, les barbecues et planchas à gaz sont autorisés.

En cas de non-respect du règlement intérieur et de la piscine, des présentes Conditions Générales et/ou d'attitude contraire au calme et à la sérénité du Camping par un Client et/ou par les occupants de l'Hébergement concerné, la Société après mise en demeure demeurée sans effet ou immédiatement selon la gravité des faits pourra demander à la/les personnes en cause de quitter le Camping avant la fin du séjour. Cette situation n'ouvrira pas de droits à remboursement même partiel du séjour. Les membres des groupes sont individuellement tenus au respect du règlement intérieur.

E 7.4 Animaux

Chiens (hors catégories 1 et 2) : Sauf mention contraire dans les Brochures et/ou sur les Sites internet et dans la limite des conditions d'acceptation de chaque Camping (à savoir notamment, catégorie, poids/ taille du chien (-10kg sur gamme AMAC), etc.) dont il appartient au Client de prendre connaissance avant de souscrire. Le chien devra être tenu en laisse sur le Camping. Aucun chien ne doit rester seul dans l'Hébergement.

Chats : sous réserve d'acceptation du camping. L'animal devra être gardé à l'intérieur de l'hébergement, sous l'entière responsabilité de son propriétaire.

Un seul chat/chien est autorisé par Hébergement, tout autre animal est interdit.

Les animaux autorisés devront être tatoués ou pucés. Le Client devra se munir du carnet de vaccination à jour et régler un supplément.

A noter que, sauf avis contraire sur le site internet les animaux sont interdits sur les sites situés en Espagne.

E 7.5 Sous réserve du règlement intérieur du Camping concerné, l'installation d'une toile de tente est interdite sur les emplacements de Mobil-home.

E 7.6 Le Client doit faire le nécessaire, notamment s'il se rend sur un Camping situé sur une île, pour réserver son transport, suffisamment à l'avance afin de pouvoir se rendre sur le camping aux dates correspondant à son séjour. Lorsqu'il séjourne hors France le Client est seul responsable du respect des conditions d'accueil et de séjour de son lieu de destination.

ARTICLE 8 - SERVICES DU CAMPING

Il peut arriver que certaines activités et installations proposées par les campings et indiquées dans le descriptif figurant sur les Brochures et/ou le Site internet soient supprimées ou modifiées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou ne fonctionnent pas en avant ou arrière-saison. La Société informera le Client des travaux ou aménagements entrepris sur les Campings et les Campings Partenaires lors de son séjour.

ARTICLE 9 - TAXE DE SÉJOUR

E 9.1 Le montant de la provision pour la taxe de séjour par jour et par personne de plus de 18 ans est inclus dans le prix du séjour lorsque celle-ci est au forfait. Lorsque la taxe de séjour est collectée au réel, elle doit être :

- Payée lors de la réservation pour les sites « Malin » et « Privilège ». Les montants alors encaissés sont provisionnels. Il peut arriver que la taxe augmente, il sera alors demandé un complément aux clients.

- Payée sur le camping au moment de l'arrivée pour les sites « Découverte » et « Canvas by Tohapi ».

La taxe de séjour est collectée pour le compte des communes et peut être augmenté d'une taxe additionnelle départementale.

E 9.2 En complément de la taxe de séjour, une taxe d'éco-participation peut également être collectée sur certains Campings (le montant de ces taxes sera affiché à l'accueil du camping) ou une taxe locale selon les destinations.

ARTICLE 10 - CAUTION

E 10.1 A l'exception de la gamme « Privilège », une caution par Hébergement sera demandée au Client à son arrivée. Le montant est, sauf campings AMAC ou mention contraire dans les Brochures, les Sites Internet et/ou le bon d'échange de 200 € (deux cent euros) pour les campings « Malin » et de 60€ pour les campings de la gamme « Canvas by Tohapi » et « Découverte ».

La caution est payable par chèque bancaire, en CB ou à défaut en espèces. Aucune caution ne sera demandée pour la location d'un Emplacement nu à l'exception des cautions supplémentaires prévues à l'Article

10.2. La caution sera restituée au Client à son départ après état des lieux en présence du représentant de la Société qui effectuera l'inventaire, et s'assurera que le ménage de l'Hébergement a été effectué correctement et que celui-ci ne présente aucune dégradation ni aucun dommage. Si le ménage n'a pas été réalisé un montant de 60 euros sera retenu sur la caution. En cas de dégradations ou dommages un montant de 140 euros sera retenu par la Société ou le Camping Partenaire dans l'attente du paiement par le Client, des équipements manquants et/ou des frais engagés en réparation des dommages éventuels. Il ne sera admis aucune contestation de la part du Client en cas de départ effectué sans inventaire, si le Client n'a pas remis au Camping l'état des lieux déclaratif d'entrée ou s'il a quitté le Camping sans effectuer un état des lieux de sortie vérifié par le représentant de la Société ou du Camping Partenaire. Si le Client ne remet pas l'état des lieux déclaratif d'entrée, il sera présumé avoir pris l'Hébergement dans un bon état général et de propreté.

En cas de départ en dehors des heures normales et si la location est rendue en bon état, la caution sera renvoyée aux frais du Client, par voie postale dans les meilleurs délais. En cas de départ en dehors des heures prévues, le personnel de la Société sera seul juge de l'état général et de propreté du Mobil-home ce que le Client accepte.

E 10.3 Caution des campings AMAC

A la remise des clés, une caution sera demandée au client.

Le client est tenu de contrôler et signaler dès le jour même toute anomalie dans son hébergement. Toute insatisfaction concernant l'état général, l'inventaire ou la propreté de la location doit être signalée à l'hébergeur par le client dans les 24 heures suivant l'arrivée, afin d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai.

La caution est rendue au client après le contrôle par l'hébergeur de l'inventaire, de la propreté et de l'état de la location. En cas de départ en dehors des horaires d'états des lieux, la caution sera renvoyée au client accompagnée de la facture du séjour dans un délai de 48 h après le départ.

- Les locations doivent être rendues en parfait état général, rangés, inventaire vérifié. Tout objet cassé, détérioré ou manquant sera à la charge du client, ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire.

- Le nettoyage et le rangement de l'hébergement en fin de séjour est à la charge du client.

o Dans le cas où le client bénéficie d'une prestation « Ménage de fin de séjour » (gratuite ou payante), celui-ci doit rendre l'hébergement dans un bon état général : hébergement rangé, cuisine et frigo propres, vaisselle nettoyée et rangée, poubelles vidées. Dans le cas contraire, l'hébergeur se réserve le droit de facturer au client un supplément ménage pouvant aller jusqu'au montant total du forfait ménage correspondant à l'hébergement loué.

o Dans le cas où le client ne bénéficie pas de prestation « Ménage de fin de séjour », celui-ci est tenu de rendre l'hébergement entièrement nettoyé et rangé, prêt à accueillir le client suivant. Dans le cas où le client n'aurait pas nettoyé convenablement l'hébergement avant son départ, l'hébergeur se réserve le droit de lui facturer un forfait ménage majoré de 15%.

E 10.4 Des cautions supplémentaires pour le matériel nécessaire à l'accessibilité du Camping (par exemple les cartes magnétiques des barrières automatiques) et/ou l'utilisation des Services du Camping sont susceptibles d'être demandées par le Camping.

ARTICLE 11 - DROIT DE RÉTRACTATION

En vertu des dispositions de l'article L 221-28 1° du Code de la Consommation, la Société informe le Client que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

En revanche, la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation donne la possibilité au Client de résilier les assurances souscrites sous 14 jours à compter de la souscription, seulement si l'assurance souscrite couvre un risque pour lequel le Client est déjà assuré et s'il justifie de cette garantie antérieure. La résiliation n'est toutefois possible que si aucune garantie n'a été mise en œuvre au jour de la demande

de résiliation.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITÉ

> Responsabilité des hôteliers

L'hôtellerie de plein air n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers prévue à l'article 1952 du Code civil. En conséquence, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos campings, parkings ou locaux à usage collectifs (local vélos, sanitaires...)

> Garantie et responsabilité sites internet

La Société n'a, pour toutes les étapes d'accès aux Sites Internet, du processus de réservation et des services postérieurs, qu'une obligation de moyen.

> Les informations qui sont mises à sa disposition sur nos Sites internet et catalogues sont exactes à la date de réservation. Néanmoins elles sont susceptibles de modification. Il appartient au Client de vérifier lesdites informations avant son arrivée sur le Camping.

> Les photographies illustrant nos hébergements sur le Sites internet et la Brochure sont non contractuelle et données à titre indicatif.

> La Société ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les Sites Internet concernant les campings, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

> Bien que la Société fasse son meilleur effort pour maintenir un service opérationnel, elle ne peut offrir aucune garantie quant à la continuité de l'accès à ses Sites Internet et décline par conséquent toute responsabilité pour tous dommages directs et/ou indirects provoqués à raison de l'impossibilité d'y accéder en tout ou partie ou qui pourraient naître de l'utilisation du service par un internaute.

> La Société ne peut être tenue pour responsable pénalement ou civilement des conséquences résultant d'une utilisation inappropriée ou non autorisée des Sites Internet ou de leurs contenus de la part des utilisateurs ou de tout autre tiers.

> En outre, La Société ne saurait être tenue pour responsable de l'exécution ou de la mauvaise exécution du contrat conclu, en cas de faute du Client, en cas de force majeure ou encore au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat.

> En tout état de cause, dans l'hypothèse où la Société serait reconnue responsable pour quelque cause que ce soit, tout dédommagement éventuel se limiterait au montant du séjour

> L'indication de niveau de confort attribué aux campings hors France figurant dans le descriptif consultable dans les catalogues correspond à une classification établie en référence à des normes locales du pays d'accueil, et qui peut donc différer des normes françaises (Classement Atout France).

ARTICLE 13 - MODIFICATIONS

E 13.1 Du fait du Client :

Sur demande, le Client peut, demander la modification de son séjour (camping, dates et/ou type d'hébergement), dans la mesure des disponibilités et possibilités d'accueil. Le Client peut demander la modification de sa réservation une seule fois sur la saison et au maximum 2 semaines avant la date du début du séjour. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

- Des frais administratifs de modification de séjour de 25 (vingt-cinq) euros seront appliqués

- Dans le cas où le tarif de la nouvelle réservation serait inférieur au tarif de la réservation initiale, la différence entre les deux séjours sera remboursée au Client.

- Dans le cas où le montant du nouveau séjour serait plus élevé, la différence entre les deux réservations est due par le Client.

L'attention du Client est portée sur le fait qu'en cas de modification du séjour, il ne pourra pas bénéficier des promotions ultérieures à sa réservation initiale. Ce sera la date de la première réservation qui fera foi.

Dans le cas où la Société ne peut accéder à la demande de modification du Client, le séjour initial sera maintenu sauf annulation du Client.

E 13.2 Du fait de La Société :

La Société pourra être amenée à modifier le séjour avant son commencement. Dans ce cas, elle en informera le Client dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et sur un support durable.

La Société devra informer des répercussions sur le prix lors de la communication de la modification. Le Client devra donner sa réponse à la proposition de substitution à la Société dans le délai indiqué.

Le Client peut :

- soit annuler. La Société remboursera alors l'intégralité des versements déjà effectués, (frais de réservation et souscription assurance éventuelle inclus).

- soit accepter de participer au séjour modifié. Si cette modification engendre une diminution ou une augmentation du prix du séjour, la Société prendra cette différence tarifaire en charge soit en remboursant la différence au Client soit en prenant en charge l'augmentation du prix du séjour.

En cas d'absence de réponse du Client dans le délai indiqué, la société annulera automatiquement le séjour.

ARTICLE 14 - ANNULATION

E 14.1 Annulation du fait du client

En cas d'annulation de la réservation par le Client
- A plus de 12 semaines (85 jours) avant le début du séjour, la Société s'engage à rembourser au Client l'intégralité des sommes versées, déduction faite des frais de traitements forfaitaires d'un montant de 50€.
- Entre 12 semaines (84 jours) et 9 semaines (63 jours) avant le début du séjour, la Société s'engage à rembourser au Client 50% (cinquante pourcent) de son séjour. Les frais de dossier restent acquis à la Société.

- A moins de 9 semaines (62 jours) avant le début du séjour, La Société se réserve le droit de conserver la totalité des sommes versées frais de dossier inclus.
Si le client n'a pas réglé l'intégralité du montant du séjour à moins de 4 semaines avant son commencement, la société considérera le séjour annulé du fait du client et se réserve le droit de conserver la totalité des sommes versées d'ores et déjà versées, frais de dossier inclus.

E 14.2 Annulation du fait de la Société

La Société a la possibilité, avant le départ du Client, d'annuler sa réservation pour quelque motif que ce soit. Dans cette hypothèse, l'ensemble des sommes versées par le Client lui seront remboursées, ainsi qu'une indemnité égale à la pénalité que le Client aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date (cf 14.1).

E14.3 Circonstances exceptionnelles

En cas d'annulation par la Société ou par le Client avant le départ et si l'annulation est due à des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat, le montant du séjour sera intégralement remboursé mais aucune indemnité complémentaire ne sera due par la Société

E14.4 Cession

Le Client peut, moyennant un prix raisonnable, demander à la Société, la cession de son contrat à une personne satisfaisant à toutes les conditions applicables à ce dernier. Le Client et son cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. La Société informera des coûts réels de la cession au Client.

ARTICLE 15 - ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation et interruption de séjour est proposée au Client. Le Client a la possibilité de souscrire cette assurance auprès de la Société Gritchen Affinity, partenaire de la Société. La prime d'assurance doit être intégralement payée lors de la réservation du séjour et est non remboursable, sauf si le Client fait application des dispositions relatives au délai de rétractation en matière de produit d'assurance.

En cas de sinistre, le Client devra aviser la compagnie dans les 5 jours suivant la survenance de celui-ci, soit :

Par courrier :

Gritchen Affinity - Service Sinistre

CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex

Vu le lien sur le site internet <http://www.tohapi.fr/cga/>

Par fax : 09 72 28 76 92

Les conditions générales complètes de l'assurance sont disponibles sur simple demande et consultable en ligne sur www.tohapi.fr/cgv/

L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées (sauf franchise, montant de souscription de l'assurance et frais de dossier) avant l'arrivée au séjour. En cas d'interruption de séjour, le montant de la partie non consommée sera calculé au prorata temporis du séjour réservé.

Toute demande via le formulaire est ferme et définitive et entraîne l'annulation du dossier par Tohapi. Le client ne pourra pas prétendre à une quelconque compensation de la part de Tohapi ou demander la conservation de la réservation en cas de refus de l'assureur.

ARTICLE 16 – RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être, dans la mesure du possible, signalée par le Client pendant son séjour auprès de l'Exploitant afin que ce dernier puisse remédier à la non-conformité ou la constater. S'il n'a pu être mis fin à la non-conformité sur place, le Client peut adresser une réclamation par écrit au Service Client Tohapi afin que ces derniers tentent d'y remédier. Afin de pouvoir étudier au mieux la réclamation, il est demandé au Client de fournir dans les meilleurs délais tous les éléments factuels (photographie, vidéos, notamment) qu'il pourra réunir sauf si la non-conformité a été constaté sur place par l'Exploitant.

Toute réclamation relative au séjour du client devra être adressée par lui par courrier à l'adresse suivante : Service Client Tohapi, CS 81010, 22101 Dinan Cedex ou par courrier électronique à servicequalite@tohapi.fr pour les clients CE, servicequalite.ce@tohapi.fr.

Après avoir saisi le Service Client et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai raisonnable, le Client peut saisir le Médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de la

Société. La Société a pour Médiateur l'association : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice. Toute demande de médiation doit lui être formulée par voie électronique sur www.medicys.fr, ou par voie postale à MEDICYS, 73 Boulevard de Clichy - 75009 Paris.

En application des dispositions de l'article 1368 du Code civil, il est expressément convenu que les données conservées dans le système d'information de la Société et/ou de ses partenaires ont force probante. Ainsi, les données sur support informatique ou électronique ainsi conservées, si elles sont produites comme moyen de preuve par la Société dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables aux parties.

ARTICLE 17 - COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Tout règlement de séjour doit être envoyé à l'adresse suivante : Village Center, Service Trésorerie, CS 80096, 34202 SETE cedex.

Toutes autres correspondances avec la Société doivent être effectuées aux coordonnées suivantes :

Adresse postale :

Tohapi - Centre de Relation Clients CS 81010

22101 Dinan Cedex

Téléphone : 04 48 20 20 20 (prix d'un appel local),

Email : contact@tohapi.fr

ARTICLE 18 - DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée et au Règlement général sur la protection de données 2016/679, le Client est informé que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution du séjour. Les données à caractère personnel concernant les clients sont traitées par la Société pour créer et gérer le compte client, gérer les réservations (règlement, accueil du client), personnaliser les offres, mesurer la satisfaction et à des fins de marketing (connaissance client, ciblage publicitaire, etc.). Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité et cookies. Pour toutes questions concernant ses droits, le Client peut transmettre une demande à l'adresse suivante : dpo@vacallians.com

ARTICLE 19 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

E19.1 Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes conditions générales.

E 19.2 Toute réservation est strictement personnelle au Client qui y a procédé, si bien que les droits et obligations qui résultent du contrat ne peuvent être cédés sous quelque forme ou à quelque titre que ce soit à des tiers par le Client, sans l'autorisation préalable et écrite de la Société.

E19.3 Le Client s'engage à respecter et à faire respecter les dispositions du règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité.

En cas de manquement grave ou répété à ces dispositions ainsi qu'aux présentes conditions il pourra être demandé au Client et ses accompagnant de quitter le camping avant la fin de son séjour. Dans ce cas, aucune demande de remboursement ou d'indemnisation ne sera acceptée.

E19.4 Le Client est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile auprès de l'assureur de son choix. Le Client est informé qu'il peut, selon sa compagnie d'assurance, bénéficier d'une extension de garanties à l'hébergement occupé dans le camping.

ARTICLE 20 – MODÉRATION DES AVIS

Le Client est informé et accepte que les avis déposés concernant les séjours peuvent être utilisés sur des supports promotionnels. Dans ce cas, la rédaction de ces derniers pourra être modifiée pour la bonne compréhension de tous. En revanche, le sens positif ou négatif ne sera jamais modifié.

ARTICLE 21 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions générales sont régies par la loi française. Tout litige survenant entre les Parties relatif à l'interprétation ou à l'exécution de ces dernières qui n'aura pu être résolu à l'amiable par les parties, sera soumis au Tribunal compétent sauf dispositions impératives contraires d'ordre public, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie, et ce même en cas de référé.

CONDITIONS DE VENTES HÉBERGEMENTS

Mobil-home 2 pers. 1 ch.

0-7 ans : Loyada

8-12 ans : Loyada, Parc de la Fecht, Ried.

Mobil-home 3 pers. 1 ch.

0-7 ans : Sainte Baume.

Plus de 12 ans : Saint Jacques.

Mobil-home 4 pers. 2 ch.

0-7 ans : 7 Fonts, Almadies, Atlantic Club Montalivet, Bois d'Amour, Carbonnier, Castellás, CHM Montalivet, Col Vert, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario,

Euroloc, Europe, La Boissière, Lou Pignada, Loyada, Marine, Mas Sant Josep, Parc des Roches, Petit Mousse, Saint Jacques, Saint Louis, Sainte Baume, Tours, Vignes.

8-12 ans : 7 Fonts, Almadies, Aurilandes, Bahia Club, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Calypso

Castellás, Catalpas, CHM Montalivet, Dune Blanche, Ensoya, Europe, Forêt, Lou Pignada, Loyada Moulin, Oceano d'Or, Palavas Camping, Parc des Roches, Petit Mousse, Saint Jacques, Sainte Baume. Plus de 12 ans : Almadies, Baie de Kernic, Bois de Pleuven, California, Camping les Fontaines, Castellás, CHM Montalivet, Clapotis, Clos Cottet, Coteau de la Marine, Domaine d'Anghione, Dune Blanche, Euroloc, Europe, Forêt, Ile du Rhin, La Boissière, Lou Pignada, Marine, Mas, Moulin, Parc des Allais, Parc des Roches, Petit Mousse, Rieumontagné, Roussillonais, Saint Jacques, Vignes.

Mobil-home 4 pers. 2 ch. sans sanitaire

Plus de 12 ans : Clos Cottet, Parc des Roches.

Mobil-home 5 pers. 2 ch.

0-7 ans : Abri de Camargue, Adriano, Aiguille Creuse, Almafra, Atlantique, Bella Terra, California, Castellás, Clos Cottet, Club Del Sole Spina, Conguel, Coteau de la marine, Creixell, Croix du Sud, Cypres, Domaine de Chaussy, Domaine du Cros d'Auzon, Eden, Euroloc, Europa Silvella, Falaise,

Free Time, Fréjus, Frères, Front de Mer, Gavina, Grande Italia, Internacional de Calonge, Internacional Palamos, Interpals, Lou Broustarica, Lou Pignada, Marine, Marze, Masia, Neptune

Orbetello, Oyam, Oyats, Palavas Camping, Palmyre loisirs, Parc des roches, Petit Mousse, Platja Cambrils, Playa Joyel, Prés du Verdon, Ried, Saint Louis, San Francisco, Santa Elena Ciutat, Sen Yan, Tamerici, Tours, Vallador, Vieux Port, Vignes, Vilanova Park.

8-12 ans : 7 Fonts, Aillols, Airolet Oleron, Ajoncs d'Or, Almadies, Amiaux, Atlantique, Bois de Pleuven, Bois Soleil, California, Calypso, Camping les Fontaines, Carbonnier, Castell Mar, Castell Montgri, Chaponnet, Chateau de Galinée, Clos Cottet, Col Vert, Conguel, Coste Rouge, Cypres, Deux Fontaines, Domaine de Chaussy, Domaine de la Rive, Domaine de Leveno, Domaine des Charmilles, Domaine des Chenes Verts, Domaine du Cros d'Auzon, Domaine du Verdon, Eden, Embruns, Falaise, Fontaines, Forêt, Front de Mer, Grand Terre, Internacional de Calonge, Jard, Lac Bleu, Lac de Thoux St Cricq, Lou Broustarica, Lou Pignada, Lou Pignada Ondres, Loubine, Loyada,

Mare e Pineta, Marine, Mas, Oasis, Ormeaux, Oyam, Palace, Palavas Camping, Palmyre loisirs, Parc des Allais, Petit Bois (Ardeche), Petit Mousse, Pins, Playa Tropicana, Port de plaisance, Ried, Rieumontagné, Roussillonais, Saint Louis, Sainte Baume, Sainte-Marie, Sen Yan, Soleil, Soleil de la Méditerranée, Tenuta Primo, Vieux Port, Vignes, Village Park Albatros, Zagarella.

Plus de 12 ans : Aiguille Creuse, Almadies, Bois de Pleuven, Camping du Lac, Camping les Fontaines, Clapotis, Clos Cottet, Col Vert, Conguel, Domaine de Kermario, Dune Blanche, Ensoya, Euroloc, Europe, Fontaines, Genesè, Mar Estang, Marine, Petit Mousse, Petite Arlane, Phare, Pinada, Ribeyre, Rieumontagné, Sainte-Marie, Vieux Port, Vignes.

Mobil-home 5 pers. 2 ch. sans sanitaire

0-7 ans : Aurilandes, Lou Pignada, Palavas Camping, Petit Mousse, Prés du Verdon, Sainte-Marie, Sen Yan, Vieux Port.

8-12 ans : Aurilandes, Col Vert, Lou Broustarica, Mas, Oyam, Ur Onea, Via Romana.

Mobil-home 6 pers. 2 ch.

0-7 ans : 7 Fonts, Adriano, Almadies, Aqua viva, Atlantic Club Montalivet, Atlantique, Azu-rivage, Baie de Kernic, Biches, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Bois du Bardelet, Cadenieres, Camping les Fontaines, Cap Agathois, Carbonnier, Castell Montgri, Castellás, Catalpas, Cayola, CHM Montalivet, Clos Cottet, Club Del Sole Spina, Conguel, Cote d'Argent, Coteau de la marine, Creixell, Crin Blanc, Cypres, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine des Iscles, Domaine des Pins, Domaine du Cros d'Auzon, Dune Blanche, Ensoya, Etangs Fleuris, Etoile de Mer, Euroloc, Europe, Falaise, Fanal, Forêt, Fréjus, Front de Mer, Genesè, Grande Italia, Grande Tortue, Grand Terre, Hippocampe, Ile du Rhin, Iles, La Boissière, Lac de Thoux St Cricq, Laguna Village, Lou Broustarica, Lou Pignada, Loubine, Loyada, Lupins, Maïre, Mar Estang, Mar i Sol, Marina, Marine, Mas, Mas des lavandes, Masia, Neptune, Neptuno, Orbetello, Oree de Deauville, Oyam, Oyats, Palavas Camping, Palmira Beach,

Parc de la Fecht, Parc des Allais, Parc des Roches, Pearl Village Club, Pergola, Petit Bois (Ardeche), Petit Mousse, Phare, Pineta sul mare, Pipiou, Platja Cambrils, Playa Joyel, Playa Montgri, Playa Tropicana, Prés du Verdon, Ranch, Ravoire, Ried, Rieumontagné, Ruisseau des Pyrenees, Saint Aygulf Plage, Saint Disdille, Saint Jacques, Sainte Baume, Sirène, Soleil, Tahiti, Tamaris, Tours, Ur Onea, Via Romana, Vieux Port, Vignes, Vilanova Park

8-12 ans : 7 Fonts, Aillols, Airolet Oleron, Ajoncs d'Or, Almadies, Ametla, Amiaux, Aqua viva, Atlantic Club Montalivet, Atlantique, Aurilandes, Bahia Club, Baie de Kernic, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Bois Soleil, California, Calypso, Camping du Lac, Camping les Fontaines, Carbonnier, Castell Montgri, Castellás, Catalpas, Caussanel, Château de l'Eouviere, Chaponnet, Chateau de Galinée, Montalivet, Clapotis, Clos Cottet, Club Del Sole Spina, Conguel, Coste Rouge, Coteau de la Marine, Cupulatta, Cypres, Deux Fontaines, Domaine d'Anghione, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine de

la Marina, Domaine de la Paille Basse, Domaine de Leveno, Domaine des Charmilles, Domaine des Chenes Verts, Domaine des Iscles, Domaine d'Inly, Domaine du Cros d'Auzon, Domaine du Lac de Miel, Domaine du Verdon,

Dune Blanche, Eden, Embruns, Ensoya, Eurolac, Europe, Fanal, Ferme de la Serraz, Fontaines, Forêt, Genèse, Grand'Terre, Ideal, Jard, La Boissiere, Lac Bleu, Lac de Thoux St Crïca, Lou Pignada, Lou Pignada Ondres, Loubine, Loyada, Lupins, Marine, Mas, Moulin, Neptune, Oasis, Océano d'Or, Ormeaux, Oyam, Oyats, Palace, Palavas Camping, Palmyre loirs, Parc de la Fecht, Parc des Allais, Parc des Roches, Petit Bois (Ardèche), Petit Trianon, Petit Arlane, Phare, Pins, Port de plaisance, Près du Verdon, Ribeyre, Ried, Rieumontagné,

Saint-Jacques, Sainte Baume, Sen Yan, Soleil de la Méditerranée, Sources, Tenuta Primero, Tours, Ur Onea, Via Romana, Vieux Port, Vignes, Zagarella. Plus de 12 ans : 7 Fonts, Almadies, Amiaux, Aurilandes, Bahia Club, Baie de Kernic, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, California, Camping les Fontaines, Castellans, Catalpas, Caussanel, CHM Montalivet, Clapotis, Clos Cottet, Conguel, Deux Plages, Domaine d'Anghione, Domaine de Kermario, Domaine des Iscles, Domaine du Verdon, Dune Blanche, Ensoya, Eurolac, Fontaines, Forêt, Genèse, La Boissiere, Lou Pignada, Loyada, Mar Estang, Marine, Mas, Parc de la Fecht, Parc des Allais, Parc des Roches, Petit Mousse, Phare, Près du Verdon, Ried, Rieumontagné, Roussillonais, Saint Jacques, Sainte Baume, Tenuta Primo, Vignes.

Mobil-home 6 pers. 3 ch.

0-7 ans : 7 Fonts, Almadies, Almafra, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Aurilandes, Azu'rivage, Baie de Kernic, Biches, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Bois du Bardelet, Camping les Fontaines, Cap Agathois, Carbonnier, Castellans, Catalpas, Cayola, CHM Montalivet, Clos Cottet, Cote d'Argent, Coteau de la Marine, Crin Blanc, Cypres, Domaine d'Anghione, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine des Iscles, Domaine des Pins, Domaine d'Inly, Dune Blanche, Ensoya, Etangs Fleuris, Eurolac, Europe, Falaise, Fanal, Forêt, Front de Mer, Gavina, Grande Italia, Grande Tortue, Grand'Terre, Hippocampe, Ideal, Ile du Rhin, Iles, La Boissiere, Lac de Thoux St Crïca, Lou Broustariça, Loyada, Maître, Mar Estang, Mar i Sol, Marine, Marze, Mas, Mas des lavandes, Mas Sant Josep, Masia, Neptune, Neptuno, Oree de Deauville, Ormeaux, Oyam, Oyats, Palavas Camping, Parc de la Fecht

Parc des Allais, Parc des Roches, Petit Bois (Ardèche), Petit Mousse, Phare, Pipioul, Platja Cambrils, Playa Montroig, Près du Verdon, Ried, Rieumontagné, Ruisseau des Pyrénées, Saint Aygulf Plage, Saint Disidille, Saint Jacques, Sainte Baume, San Francesco, Sant Miquel, Santa Elena Ciutat, Sen Yan, Sirène, Soleil, Tamerici, Tours, Vignes.

8-12 ans : 7 Fonts, Aïrotel Oleron, Ajoncs d'Or, Almadies, Amiaux, Aqua Viva, Atlantique, Aurilandes, Baie de Kernic, Bois de Pleuven, Bois Soleil, California, Calypso, Camping les Fontaines, Carbonnier, Castellans, Catalpas, Château de l'Eouviere, Chaponnet, Château de Galinée

CHM Montalivet, Clos Cottet, Conguel, Coteau de la marine, Cupulatta, Cypres, Deux Fontaines, Domaine d'Anghione, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine de la Paille Basse, Domaine de Leveno, Domaine des Charmilles, Domaine des Iscles, Domaine d'Inly, Domaine du Cros d'Auzon, Domaine du Lac de Miel, Domaine du Verdon, Dune Blanche, Eden, Embruns, Ensoya, Eurolac, Europe, Falaise, Fanal, Ferme de la Serraz, Forêt, Genèse, Grand'Terre, Ideal, Ile du Rhin, Jard, La Boissiere, Lac Bleu, Lac de Thoux St Crïca, Lou Pignada Ondres, Loubine, Loyada, Mare e Pineta, Marine, Mas, Neptune, Oasis, Oyam, Oyats, Palace, Palavas Camping, Parc de la Fecht, Parc des Allais, Parc des Roches, Petit Bois (Ardèche), Petit Mousse, Petit Trianon, Phare, Pins, Port de plaisance, Près du Verdon, Ribeyre, Ried, Rieumontagné, Sainte Baume, Sen Yan, Soleil de la Méditerranée, Sources, Tenuta Primero, Tours, Via Romana, Vignes, Village Park Albatros, Zagarella.

Plus de 12 ans : Almadies, Aqua Viva, Aurilandes, Baie de Kernic, Bois de Pleuven, Camping du Lac, Camping les Fontaines, Castellans, Catalpas, CHM Montalivet, Clos Cottet, Coteau de la Marine, Deux Fontaines, Domaine de Kermario, Domaine des Iscles, Dune Blanche, Eurolac, Mas, Parc des Allais, Parc des roches, Phare, Saint Jacques, Sainte Baume, Vignes.

Chalet PRL 4 à 6 pers.

0-7 ans : Vignes.

Chalet 3 pers. 1 ch.

0-7 ans : CHM Montalivet
Plus de 12 ans : CHM Montalivet

Chalet 4 pers. 1 ch.

Plus de 12 ans : Catalpas, CHM Montalivet

Chalet 4 pers. 2 ch.

0-7 ans : CHM Montalivet.

8-12 ans : CHM Montalivet, Loyada.

Plus de 12 ans : Aqua Viva, Bois de Pleuven, Castellans, CHM Montalivet, Genèse, Vignes.

Chalet 5 pers. 2 ch.

8-12 ans : La Boissiere, Parc des Roches. Plus de 12 ans : Mas, Saint Jacques, Vignes.

Chalet 6 pers. 2 ch.

0-7 ans : Atlantic Club Montalivet, Castellans, CHM Montalivet, Genèse, Parc des roches

8-12 ans : Genèse, Loyada, Parc des Roches. Plus de 12 ans : Castellans, CHM Montalivet, Clos

Cottet, Eurolac, Forêt, Genèse, Parc des Roches, Ried, Rieumontagné, Vignes.

Chalet 6 pers. 3 ch.

0-7 ans : Atlantic Club Montalivet, CHM Montalivet, Parc des Roches.

8-12 ans : Vignes.

Plus de 12 ans : Castellans, CHM Montalivet, Iles, Vignes

Gîtes 4 à 9 pers.

Plus de 12 ans : Domaine de Kermario

Tente équipée 4 personnes 2 chambres

0-7 ans : 7 Fonts, CHM Montalivet, Loyada.

8-12 ans : Côte Sauvage, La Boissiere, Loyada.

Tente équipée 5 personnes 2 chambres

0-7 ans : 7 Fonts, Almadies, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Aurilandes, Baie de Kernic, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Côte Sauvage, Castell Mar, Castellans, CHM Montalivet, Clapotis, Coteau de la Marine, Ensoya, Forêt, Genèse, Marine, Neptune, Parc des Allais, Près du Verdon, Rieumontagné, Tours, Ur Onea. 8-12 ans : Aurilandes, Clos Cottet, Ensoya, Loyada, Saint Jacques.

Plus de 12 ans : Côte Sauvage, Mas, Tours.

Tente équipée avec sanitaire 5 personnes 2 chambres

0-7 ans : Adriano, Club Del Sol Spina, Free Time, Orbetello.

Plus de 12 ans : Aurilandes, La Boissiere.

Studio 2 pers. Clim.

0-7 ans : Domaine d'Anghione

Maisonnette 1 pièce 4 pers.

0-7 ans : Domaine d'Anghione

Plus de 12 ans : Domaine d'Anghione

Maisonnette 2 pièces 4 pers.

8-12 ans : Domaine d'Anghione.

Plus de 12 ans : Domaine d'Anghione.

Maisonnette 2 pièces 6 pers.

0-7 ans : Domaine d'Anghione.

Yourte 4 pers.

0-7 ans : Côte Sauvage 8-12 ans : Côte Sauvage

MENTIONS LÉGALES DE L'OFFRE EARLY BOOKING

Séjours de l'ouverture des campings au 06/07/2019 :

1. Offre -30% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum de l'ouverture des campings au 06/07/2019, pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 1 ».

2. Offre -20% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum de l'ouverture des campings au 06/07/2019, pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 2 ».

3. Offre -30% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum de l'ouverture des campings au 06/07/2019, pour une réservation effectuée avant le 31/12/2018, puis -20% pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 3 ».

Séjours du 06/07/2019 au 27/07/2019 :

1. Offre -20% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum du 06/07/2019 au 27/07/2019, pour une réservation effectuée avant le 31/12/2018, puis -10% pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 4 » excepté les emplacements de la « Liste 9 »

2. Offre -10% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum du 06/07/2019 au 27/07/2019 pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 5 ».

Séjours du 27/07/2019 au 24/08/2019 :

Offre -10% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum du 27/07/2019 au 24/08/2019, pour une réservation effectuée avant le 31/12/2018. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 6 » excepté les emplacements de la « Liste 9 ».

Séjours 24/08/2019 à la fermeture des campings :

1. Offre -30% valable sur la saison 2019 pour tout séjour de 7 nuits minimum du 24/08/2019 à la fermeture des campings, pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 7 ».

2. Offre -20% valable sur la saison 2019 pour tout séjour

de 7 nuits minimum du 24/08/2019 à la fermeture des campings, pour une réservation effectuée avant le 28/02/2019. Offre soumise à condition, non rétroactive, non cumulable avec l'ensemble des autres offres commerciales en cours, sous réserve de stocks disponibles et applicable uniquement sur un séjour en hébergement ou en emplacement. Offre valable sur tous les campings de la « Liste 8 ».

Liste 1

Acapulco, Adriano, Aïrotel Oléron, Almadies, Almafra, Altomincio Family Park, Ametlla, Amiaux, Angeiras, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Atlantique (Angles), Atlantique (Fouesnant), Aurilandes, Azu'Rivage, Baie de Kernic, Baume (Fréjus), Bella Austria, Bella Terra, Belvedere Village, Bi Village, Bien Assise, Bijela Uvala, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Bois de Valmarie, Bois du Bardelet, Bois Soleil, Boissière, Butterfly, Cala Llevado, Capanne, Caparica, Carbonnier, Castell Mar, Castell Montgrï, Castellans, Catalpas, Cavallino, Chant des oiseaux, Château de Boisson, Château de Galinée, Château de l'Eouviere, Château du Gibanel, Châtelet, Chênes Verts, Clarys Plage, Clos Cottet, Colomba, Côte Sauvage, Coteau de la Marine, Crin Blanc, Croix du Sud, Croix du Vieux Pont (sauf Chalets), Cupulatta, Cypsel, Domaine d'Anghione, Domaine de Chalain, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine de la Paille Basse, Cœur de Vendée, Domaine des Charmilles, Domaine des Iscles, Domaine des Ormes, Domaine des Tours, Domaine d'Eurolac, Domaine d'Oléron, Domaine du Cros d'Auzon, Duinrell, Dune Blanche, Eden (San Felice del Benaco), Ensoya, Escal St Gilles, Esterel Caravaning, Europa Silvela, Europe, Fabulous, Falaise Narbonne-Plage, Fanal, Fontaines (Canet en Roussillon), Forêt, Freetime, Fréjus, Gavina, Grande Italia, Grande Métairie, Grande Tortue, Holiday Marina, Ile du Rhin, Iles, Internacion de Calonge, Internacion de Palamos, Interpals, Jard, Kings, Kinzigtal, Lac Bleu, Laguna Village, Landal Greenparks Warsberg, Lanterna, Lou Broustariça, Loyada, Maître, Manor Farm, Mar Estang, Mar i Sol, Marepineta (Duino), Marina (Punta Marina Terme), Marine, Mas, Masia, Méditerranées - Beach Garden, Millau Plage, Nautic Almata, Neptune, Neptuno, Norcenni Girasole Club, Oasis, Océano d'Or, Orbetello, Oree de Deauville, Ormeaux, Palavas, Palmira Beach, Palombière, Parc de la Fecht, Parc des Allais, Parc des Roches, Parc des Sept Fonts, Parc Albatros, Park Playa Bara, Park Urag, Pêcheurs, Petit Bois (Ardèche), Petit Mousse, Phare d'Opale, Piantelle, Pinada, Pineta sul Mare, Playa Joyel, Playa Tropicana, Polari, Port de plaisance, Près du Verdon, Ravoire, Real Village, Ried, Rieumontagné, Rosapineta, Roussillon, Roussillonais, Ruisseau des Pyrénées, Saint Disidille, Saint Jacques, Sainte Baume (Nans-les-Pins), San Francesco (Desenzano Brescia), Sant Miquel, Santa Elena Ciutat, Sant'Angelo Village, Séquoia Parc, Sesta, Solaris, Soleil, Soleil de la Méditerranée, Sologne Parc des Aïcourts, Spina, Stork, Tamerici, Tenuta Primero, Vagueira, Val de Cantobre, Val Saline, Valado, Valkanela, Vallada, Valle Gaia, Valverde, Vestar, Via Romana, Vignes, Vilanova Park, Vranjica Belvedere, Yole, Zagarella, Zaton.

Liste 2

Abri de Camargue, Biches, California, Cap Agathois, Caussanel, Coste Rouge, Creixell, Deux Fontaines (Nevez), Domaine de Leveno, Domaine des Pins (St. Hilaire de Riez), Domaine d'Inly, Embruns, Etangs Fleuris, Etoile de Mer, Ferme de la Serraz, Idéal, Lou Pignada (Ondres), Mare e Pineta, Mas des Lavandes, Mer Blanche, Oyam, Oyats, Palace, Pins (Erquy), Platja Cambrils, Residence Village, San Francesco (Coarle), Tahiti Village

Liste 3

Bella Italia, Cambrils Park, Cisano San Vito, Garda, Marina di Venezia, Portofelice, Tonnara

Liste 4

Acapulco, Aïrotel Oléron, Almadies, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Atlantique (Angles), Aurilandes, Baie de Kernic, Bella Austria, Bi Village, Bijela Uvala, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Boissière, California, Castellans, Catalpas, Château de Boisson, Château de Galinée, Châtelet, Clarys Plage, Clos Cottet, Côte Sauvage, Coteau de la Marine, Croix du Vieux Pont (sauf Chalets), Deux Fontaines (Nevez), Domaine d'Anghione, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Cœur de Vendée, Domaine des Iscles, Domaine des Ormes, Domaine des Tours, Domaine d'Eurolac, Domaine d'Inly, Duinrell, Dune Blanche, Ensoya, Escal St Gilles, Etangs Fleuris, Europe, Falaise Narbonne-Plage, Ferme de la Serraz, Forêt, Grande Métairie, Holiday Marina, Ile du Rhin, Iles, Landal Greenparks Warsberg, Lanterna, Lou Broustariça, Loyada, Marine, Mas, Neptune, Novela Port la nouvelle, Océano d'Or, Oree de Deauville, Palavas, Parc des Allais, Parc des Roches, Parc des Sept Fonts, Park Urag, Petit Mousse, Phare d'Opale, Polari, Port de plaisance, Près du Verdon, Ried, Rieumontagné, Ruisseau des Pyrénées, Saint Jacques, Sainte Baume (Nans-les-Pins), Solaris, Sologne Parc des Aïcourts, Vagueira, Val de Cantobre, Val Saline, Valado, Valkanela, Valverde, Vestar, Via Romana, Vignes, Vranjica Belvedere, Yole, Zaton.

Liste 5

Abri de Camargue, Adriano, Almafra, Altomincio Family Park, Angeiras, Atlantique (Fouesnant), Baume (Fréjus), Bella Italia, Bella Terra, Belvedere Village, Bien Assise, Bois de Valmarie, Bois du Bardelet, Butterfly, Capanne, Caparica, Castell Mar, Castell Montgrï, Caussanel, Cavallino, Chant des oiseaux, Château de l'Eouviere, Château du Gibanel, Chênes Verts, Cisano San Vito Colomba, Coste Rouge, Crin Blanc, Cypsel, Domaine de Chalain, Domaine de la Paille Basse,

Domaine d'Oléron, Eden (San Felice del Benanco), Esterel Caravaning, Fabulous, Fontaines (Canet en Roussillon), Freetime, Garda, Gavina, Grande Italia, Idéal, International de Calonge, International de Palamos, Interpals, Kings, Kinzigal, Laguna Village, Lou Pignada (Ondres), Maire, Manor Farm, Mar Estang, Mare e Pineta, Marepineta (Duino), Marina (Punta Marina Terme), Marina di Venezia, Masia, Mediterranées - Beach Garden, Millau Plage, Nautic Almata, Neptuno, Norcenni Girasole Club, Orbetello, Palmira Beach, Palombière, Park Albatros, Park Playa Bara, Pêcheurs, Petit Bois (Ardèche), Piantelle, Pinada, Pineta sul Mare, Platja Cambrils, Playa Joyel, Playa Tropicana, Portofelice, Real Village, Residence Village, Rosapineta, Roussillonais, Sant Miquel, Santa Elena Ciutat, Sant'Angelo Village, Séquoia Parc, Siesta, Soleil de la Méditerranée, Spina, Stork, Tahiti Village, Tenuta Primero, Valldaro, Valle Gaia

Liste 6

Adriano, Almadies, Almafra, Angeiras, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Atlantique (Angles), Atlantique (Fouesnant), Aurilandes, Baie de Kernic, Bella Austria, Belvedere Village, Bi Village, Bien Assise, Bijela Uvala, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Bois du Bardelet, Boissière, Butterfly, California, Cambrils Park, Capanne, Caparica, Castell Mar, Castellias, Catalpas, Cavallino, Chant des oiseaux, Château de Boisson, Château de Galinée, Château de l'Eouvière, Château du Gibanel, Châtelet, Chênes Verts, Clarys Plage, Clos Cottet, Colomba, Côte Sauvage, Coteau de la Marine, Croix du Vieux Pont (sauf Chalets), Deux Fontaines (Nevez), Domaine d'Anghione, Domaine de Chalain, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine de la Paille Basse, Cœur de Vendée, Domaine des Iscles, Domaine des Ormes, Domaine des Pins (St.Hilaire de Riez), Domaine des Tours, Domaine d'Eurolac, Domaine d'Inly, Duinrell, Dune Blanche, Eden (San Felice del Benanco), Ensoya, Escalade St Gilles, Esterel Caravaning, Europe, Fabulous, Falaise Narbonne-Plage, Ferme de la Serraz, Fontaines (Canet en Roussillon), Forêt, Freetime, Garda, Gavina, Grande Italia, Grande Métairie, Holiday Marina, Ile du Rhin, Iles, Laguna Village, Landal Greenparks Warsberg, Lanterna, Loyada, Maire, Mar Estang, Mare e Pineta, Marepineta (Duino), Marina di Venezia, Marine, Mas, Mediterranées - Beach Garden, Millau Plage, Neptune, Neptuno, Novela Port la nouvelle, Océano d'Or, Orée de Deauville, Palavas, Palmira Beach, Palombière, Parc des Allais, Parc des Roches, Parc des Sept Fonts, Park Albatros, Park Playa Bara, Park Umag, Pêcheurs, Petit Bois (Ardèche), Petit Mousse, Phare d'Opale, Piantelle, Pinada, Pineta sul Mare, Platja Cambrils, Playa Tropicana, Polari, Port de plaisance, Portofelice, Prés du Verdon, Real Village, Ried, Rieumontagné, Roussillonais, Ruisseau des Pyrénées, Saint Jacques, Sainte Baume (Nans-les-Pins), Santa Elena Ciutat, Séquoia Parc, Solaris, Sologne Parc des Alicourts, Spina, Stork, Tahiti Village, Tenuta Primero, Vagueira, Val de Cantobre, Val Saline, Valado, Valkanela, Valle Gaia, Valverde, Vestar, Via Romana, Vignes, Vranjica Belvedere, Zaton

Liste 7

Acapulco, Adriano, Airtel Oléron, Almadies, Almafra, Altomincio Family Park, Ametlla, Amiaux, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Atlantique (Angles), Atlantique (Fouesnant), Aurilandes, Azu'Rivage, Baie de Kernic, Baume (Fréjus), Bella Austria, Bella Terra, Belvedere Village, Bi Village, Bien Assise, Bijela Uvala, Bois d'Amour, Bois de Pleuven, Bois de Valmarie, Bois du Bardelet, Bois Soleil, Boissière, Butterfly, Cala Llevado, Caparica, Carbonnier, Castell Mar, Castell Montgri, Castellias, Catalpas, Cavallino, Chant des oiseaux, Château de Boisson, Château de Galinée, Château de l'Eouvière, Château du Gibanel, Châtelet, Chênes Verts, Clarys Plage, Clos Cottet, Colomba, Côte Sauvage, Coteau de la Marine, Crin Blanc, Croix du Sud, Croix du Vieux Pont (sauf Chalets), Cupulatta, Domaine d'Anghione, Domaine de Chalain, Domaine de Chaussy, Domaine de Kermario, Domaine de la Paille Basse, Cœur de Vendée, Domaine des Charmilles, Domaine des Iscles, Domaine des Ormes, Domaine des Tours, Domaine d'Eurolac, Domaine d'Oléron, Domaine du Cros d'Auzon, Duinrell, Dune Blanche, Ensoya, Escalade St Gilles, Esterel Caravaning, Europa Silvella, Europe, Fabulous, Falaise Narbonne-Plage, Fanal, Fontaines (Canet en Roussillon), Forêt, Freetime, Fréjus, Gavina, Grande Italia, Grande Métairie, Grande Tortue, Holiday Marina, Ile du Rhin, Iles, International de Calonge, International de Palamos, Interpals, Jard, Kinzigal, Lac Bleu, Laguna Village, Landal Greenparks Warsberg, Lanterna, Lou Broustarica, Loyada, Maire, Manor Farm, Mar Estang, Mar i Sol, Marepineta (Duino), Marina (Punta Marina Terme), Marine, Mas, Masia, Mediterranées - Beach Garden, Millau Plage, Neptune, Oasis, Océano d'Or, Orbetello, Orée de Deauville, Ormeaux, Palavas, Palmira Beach, Palombière, Parc de la Fecht, Parc des Allais, Parc des Roches, Parc des Sept Fonts, Park Albatros, Park Playa Bara, Park Umag, Pêcheurs, Petit Bois (Ardèche), Petit Mousse, Phare d'Opale, Piantelle, Pinada, Pineta sul Mare, Playa Joyel, Playa Tropicana, Polari, Port de plaisance, Prés du Verdon, Ravoire, Real Village, Ried, Rieumontagné, Rosapineta, Roussillon, Roussillonais, Ruisseau des Pyrénées, Saint Disdille, Saint Jacques, Sainte Baume (Nans-les-Pins), San Francesco (Desenzano Brescia), Sant Miquel, Santa Elena Ciutat, Séquoia Parc, Siesta, Solaris, Soleil de la Méditerranée, Sologne Parc des Alicourts, Spina, Stork, Tenuta Primero, Vagueira, Val de Cantobre, Val Saline, Valado, Valkanela, Valldaro, Valle Gaia, Valverde, Vestar, Via Romana, Vignes, Vilanova Park, Vranjica Belvedere, Yole, Zagarella, Zaton

Liste 8

Abri de Camargue, Angeiras, Bella Italia, Biches, California, Cambrils Park, Cap Agathois, Capanne, Caussanel, Cisano San Vito, Coste Rouge, Creixell, Cypsela, Deux Fontaines (Nevez), Domaine de Léveno, Domaine des Pins (St.Hilaire de Riez), Domaine d'Inly, Eden (San Felice del Benanco), Embruns, Etangs Fleuris, Etoile de Mer, Ferme de la Serraz, Garda, Idéal, Kings, Lou Pignada (Ondres), Mare e Pineta, Marina di Venezia, Mas des Lavandes, Mer Blanche, Nautic Almata, Neptuno, Norcenni Girasole Club, Oyam, Oyats, Palace, Pins (Erquy), Platja Cambrils, Portofelice, Residence Village, San Francesco (Caorle), Sant'Angelo Village, Tahiti Village, Tamerici, Tonnara

Liste 9

Almadies, Aqua Viva, Atlantic Club Montalivet, Aurilandes, Baie de Kernic, Castellias, Clos Cottet, Coteau de la Marine, Domaine de Kermario, Domaine des Tours, Ensoya, Falaise Narbonne-Plage, Forêt, Mas, Palavas, Parc des Allais, Parc des Sept Fonts, Prés du Verdon, Ried, Rieumontagné, Saint Jacques, Sainte Baume (Nans-les-Pins)

L'ensemble des listes ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées à tout moment au cours de la saison 2019. Les versions applicables à l'offre seront celles qui existent au jour de la réservation.